

FICHE DESCRIPTIVE

BILAN DE COMPETENCES SPORTIF

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- A l'issue du bilan de compétences, le Sportif sera en capacité de s'orienter vers un projet professionnel et/ou de formation, sur la base d'une analyse des compétences professionnelles et Soft-Skills développées dans le cadre de son parcours sportif.

PUBLIC CIBLE :

- Sportifs professionnels et semi-professionnels.
- Sportifs passés par un Centre de Formation ou équivalent.
- Sportifs évoluant ou ayant évolué à un niveau National ou Elite Régionale.
- Sportifs valides et en situation de handicap.

SITUATIONS SPORTIVES :

- **REBOND** : (échec ou relance du projet sportif).
- **PARALLELE** : (revenus du projet sportif insuffisant).
- **TRANSITION** : (fin du projet sportif).

PRE-REQUIS :

- Être en situation de double projet (Sportif – Professionnel).
- Être dans une démarche volontaire.

MOYENS HUMAINS :

- Conseillers en bilan de compétences.
- Experts en profilage.
- Experts sportifs.
- Experts de l'entreprise.
- Experts en Formation et Emploi.
- **Référent administratif et technique** : contact.sport-adequation@gmail.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

- Les Sportifs en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.
- **Référent handicap** : Magali Doury
Magali.doury@d-cisif.fr

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Parcours personnalisé et individualisé.
- RDV de 1 à 2 h adaptés au planning du bénéficiaire.
- Echanges en présentiel et/ou distanciel.

MODALITES ET DELAI D'ACCES :

- Phase d'information au travers d'un entretien préalable gratuit, en présentiel ou distanciel.
- Sensibilisation à la démarche du « Double Projet ».
- Analyse de la pertinence du B.C (situation du sportif).
- Permettre au Sportif de choisir l'acteur de son accompagnement.
- Dans les 2 mois (*sous réserve d'une réponse de financement*).

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Exercices.
- Tests (raisonnement, personnalité, motivation).
- Enquêtes.
- Experts (entrepreneurs, emploi, formation, social, psychologue du travail).
- Ordinateur avec connexion internet, caméra et micro.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Valoriser les « Savoir-être », aptitudes et compétences développés par l'athlète, dans le cadre de son parcours sportif.
- Profilage du sportif pour mieux comprendre ses atouts, potentiels et axes de progrès.
- Identifier les centres d'intérêts du Sportif.
- Définir un projet professionnel.
- Transformer le profil sportif en profil professionnel.
- Adéquation entre profil sportif et projet professionnel.
- Analyser la faisabilité du projet.
- Construire un plan d'actions pour rendre le projet réaliste et réalisable.

CONTENU :

- Phase préliminaire** : (*Analyse de la demande*)
 - Découverte des besoins du Sportif.
 - Valider si le B.C est adapté aux objectifs du Sportif.
 - Définir les modalités de déroulement.
- Phase d'investigation** : (*Construct° projet Professionnel*)
 - Profilage (tests).
 - Identification des Soft - Skills et compétences.
 - Définition d'une orientation professionnelle.
 - Formalisation d'un projet professionnel.
- Phase de conclusion** : (*Synthèse*)
 - Synthèse des compétences.
 - Définition du projet professionnel.
 - Moyens à mettre en œuvre.
 - Plan d'actions et calendrier.

FICHE DESCRIPTIVE

<p>MODALITES DE SUIVI ET D’EVALUATION DES ACQUIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-construction du parcours. - Co-construction de la synthèse. - Enquête satisfaction à chaud. - Entretien de suivi post bilan à 6 mois. 	<p>RECONNAISSANCE VISEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de bilan de compétences, suivant l’article L6313 – 1.
<p>DUREE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 heures. - 12 séquences réparties sur une amplitude de 2 à 6 mois. 	<p>EFFECTIFS :</p> <p>1</p>
<p>LIEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges. 	<p>TARIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 000 € Net de taxes. - <u>Modalités de financement :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compte Personnel de Formation (CPF). ✓ Dispositifs OPCO (Club, Entreprise). ✓ Dispositifs France TRAVAIL. ✓ Auto-Financement. ✓ Employeur.
<p>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation éligible au dispositif CPF. - Déontologie : SPORT ADEQUATION s’engage au respect du consentement libre et éclairé du bénéficiaire, à la confidentialité des échanges et au secret professionnel. L’ensemble de la démarche du bilan de compétences s’inscrit dans le cadre d’une obligation de moyens. 	

Ref : BC-FD-05.24-V1

Version : 01 / **date de mise à jour :** 02/05/2024